



Monsieur,

Je vous ai écrit de a Mons de Ferrier en commun l'etat  
de notre escole, laquelle ne s'establit pas sans difficulte en  
ses commencemens. Nous y avons en peu de nombre trop de de-  
sordaines, & y en a qui s'emancipent. Ce le mal est qu'il semble  
qu'on lui ait porté au mespris de leur Régent. Je m'y suis porté  
ce matin pour leur faire une remontrance commune, & en parti-  
culier en censurer quelques uns. J'espere que cela pourra servir  
pour l'advenir. Vos Beffes n'est pas de ceux là. Nous venions de  
dîner ensemble chez Monsieur de Haute-vire qui nous a retenus  
au retour du convoi de feu Madam Mauberge. J'ay a vous  
faire une priere de la part de Mons. de Ferrier. L'estat auquel  
il essemble deplair. Neantmoins, comme l'esprence est ce qui meurt  
le dernier en nous, il se promet du soulagement par un croyage en  
France, duquel j'en peux croire qu'il soit capable. Mais orme lez  
qu'il faut tout accorder aux malades qui sont en cet estat. Il vous  
supplie par moy d'obtenir permission de Son Altesse qu'il puisse  
demander un passeport a l'ennemi, & apres l'avoir obtenu, conge  
de son Altesse pour faire son croyage a Paris, ou il espre trouver  
des Medecins qui cognoient lez meillors remedes & les remedes  
convenables. Si cette concession ne le guerist, au moins luy donnera  
elle autant de contentement d'esprit. S'il va, je ne croi pas qu'il  
en retourne. Mais peut estre n'y pourra il aller du tout. En tout  
cas, pour luy faire croire que je luy ai rendue ce devoir envers vous

Hug. 37.

je vous prie me faire leavoir ce que vous y aurez fait,  
ou que vous en espriz. Nous sommes iij sur les attentes  
de resolutions de paix & de guerre, ou ce que nous devons  
& pouvons contribuer seront nos prires pour la bénédiction de Dieu  
sur les conclusions qui seront prises pour ou contre. Sur  
tout qu'il lui plaise conserver le chef, le fortifier en  
meilleure santé, & bénir jusqu'au bout sa conduite pour  
le bien de cet état, de l'Eglise & de sa maison. Je lui  
demande aussi avertissements de ses bénédictons sur vous  
& le rocher & suis

Mon sieur,

ostre tres humble & tena<sup>ce</sup>  
seigneur, André Rivet.

De Breda le 27 Fevrier 1697.



A Monsieur,

Monsieur de Guylieheim, Conseiller  
en Secretarie d'Etat de Son  
Alteze.

A La Haye.